

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MULTIMIX Plast**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

MULTIMIX Plast

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	MTC GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Boîte postale:	80	
	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49(0)932491910	Téléfax: +49(0)9324919155
e-mail:	info@mtc-chemie.com	
Internet:	www.mtc-chemie.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49(0)932491910**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils de prudence**

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON (> 15 ppm); 1,2-BENZISOTHIAZOL-2(2H)-ON; Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

wässrige tensidische Lösung

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MULTIMIX Plast**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 2 de 7

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
500-236-9	Alcohols, C16-18 and C18-unsatd, ethoxylated	1 - < 5 %
68920-66-1	Xi - Irritant R36	
	Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 3, Aquatic Chronic 3; H315 H402 H412	
01-2119489407-26		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appliquer dès le début un spray de cortisone.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Aucune mesures particulières ne sont exigées.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer soigneusement avec de l'huile de table et consulter un médecin.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

troubles gastro-intestinaux.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MULTIMIX Plast**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 3 de 7

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Recueillir mécaniquement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Précautions de manipulation:

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:  
inhalation.

contact avec la peau.

contact avec les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Combustible.

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Information supplémentaire**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Conserver le récipient bien fermé. Matériau approprié pour Récipient:  
Polyéthylène. Verre.**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Acide.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage conseillée : de °C: +5 à °C: +40

Durée de stockage maximale : 12 Monate

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Protection individuelle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



### MULTIMIX Plast

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 4 de 7

#### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

#### Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique.

Mesures de protection supplémentaires pour les mains: Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

#### Protection des yeux

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

#### Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Combinaison. Bottes.

Remarques: Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):	9	Testé selon la méthode
----------------------	---	------------------------

#### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
--	--------

Densité (à 20 °C):	1,02 ± 0,02 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	complètement miscible

Durée d'écoulement: (à 23 °C)	15 ± 5 4 DIN 53211
----------------------------------	--------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



## MULTIMIX Plast

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 5 de 7

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale

DL50: &gt; 2000 mg/kg

espèce: Rat

Méthode: OCDE 401

Source: Référence bibliographique

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
68920-66-1	Alcohols, C16-18 and C18-unsatd, ethoxylated				
	orale	DL50 mg/kg	>2000		

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Irritation et corrosivité**

Aucune information disponible.

**Effets sensibilisants**

Aucune information disponible.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Aucune information disponible.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**Information supplémentaire**

Quelle: Fremdsicherheitsdatenblatt

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
68920-66-1	Alcohols, C16-18 and C18-unsatd, ethoxylated					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1 mg/l	96 h		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Taux de décomposition (%): 94

Temps (d): 28

OECD 302B / ISO 9888 / CEE 88/302 annexe V, C.9

Taux de décomposition (%): 77

Temps (d): 28

OECD 301B / ISO 9439 / CEE 92/69 annexe V, C.4-C

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MULTIMIX Plast**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 6 de 7

**Information supplémentaire**

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).  
Source: Référence bibliographique  
Les indications relatives à l'écologie se rapportent aux principaux composants.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

**L'élimination des emballages contaminés**

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.  
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Marquage (EU-GHS) Mot signal: Danger  
Pictogrammes des risques Effets caustiques

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MULTIMIX Plast**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 01.102.100

Page 7 de 7

**Modifications**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
zone de validité: états-membres de la CE

Date d'exécution:

Date d'édition:

**Abréviations et acronymes**

k.D.v.	keine Daten vorhanden
n.a.	nicht anwendbar
MAK	Maximale Arbeitsplatzkonzentration

**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

36 Irritant pour les yeux.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON (> 15 ppm); 1,2-BENZISOTHIAZOL-2(2H)-ON;. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*